

## Message n°23 du Conseil communal au Conseil général

**Objet : Formation – Service des écoles – Achat d'un logiciel de gestion de l'accueil extrascolaire et de l'administration scolaire — Crédit d'engagement de 85 000 francs – Approbation**

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message n°23 concernant l'octroi d'un crédit d'engagement de 85 000 francs, destiné à l'achat d'un logiciel de gestion de l'accueil extrascolaire (AES) et de l'administration scolaire.

### **Préambule**

Depuis 2007, l'administration scolaire est gérée sur le plan informatique au moyen du logiciel Ofi-école, dont le fournisseur est la société Ofisa-Informatique. Il présente l'avantage d'être relié aux programmes communaux Nest et Abacus et assure une mise à jour constante des adresses des élèves et une transmission des données de facturation au Service des finances efficiente.

Actuellement, la Commune de Châtel-St-Denis est l'un des deux seuls clients de ce logiciel, qui n'évolue plus. Sa rigidité rend la gestion des inscriptions et de la facturation relatives à l'accueil extrascolaire particulièrement fastidieuse. Ce système n'est pas agile et n'est plus en adéquation avec les besoins. Par exemple, la moindre modification d'une inscription nécessite de l'annuler, puis de la ressaisir dans son intégralité. Par ailleurs, les bugs sont de plus en plus fréquents et occasionnent un nombre conséquent d'heures de travail administratif, ainsi que des frais élevés mis à charge de la Commune lorsqu'il doit être fait appel à la société Ofisa pour régler des soucis de fonctionnement.

Avec plus de 250 enfants à l'AES, le Service des écoles et le secteur de l'accueil extrascolaire ont aujourd'hui besoin d'un outil optimal qui permette de travailler de manière la plus rationnelle possible, notamment en simplifiant les modifications à apporter aux inscriptions existantes et en facilitant les échanges d'information en ligne entre les collaboratrices du terrain et le secrétariat concernant la fréquentation des enfants.

En parallèle, le nouveau système devra contenir les données de chaque élève et enseignant·e, de manière à obtenir en un clic l'endroit où se trouve un enfant à un moment précis (dans quelle classe, degré, bâtiment, enseignants).

En résumé, ce système offrira les prestations suivantes

- inventaire des données de tous les élèves et enseignant·e-s,
- gestion de l'accueil extrascolaire (inscriptions, fréquentation, facturation, liste d'attente, suivi de l'enfant, etc.),
- gestion des devoirs surveillés,
- gestion du pédibus infantine,
- production de la facturation des repas pour les camps verts,
- maîtrise des effectifs de chaque transport scolaire.

### **Analyse et choix de la solution informatique/logiciel**

Un groupe de travail, composé de M. Muhamed Ajvazi, responsable informatique, Mmes Tamara Moncalvo, responsable AES, Alexandra Morel, adjointe, Stéphanie Allaman, secrétaire, Nicole Tille, Conseillère communale, et Florence Veri, Cheffe du Service des écoles, a étudié une solution qui réponde aux besoins de toutes les parties (AES terrain, AES secrétariat, administration scolaire, facturation AES et autres prestations en lien avec les écoles).

Le choix du groupe de travail s'est porté sur la solution Kibe proposée par CSE IT Solutions SA, entreprise suisse qui développe des progiciels pour les écoles et les structures d'accueil de jour depuis 1995.

Trois séances avec cette société ont permis de déboucher sur une offre personnalisée. Deux clients dont les besoins s'apparentent aux nôtres ont été approchés afin d'obtenir leur retour d'expérience:

- Les responsables de la Fondation du Réseau de l'enfance de Blonay/St-Légier ont reçu la délégation susmentionnée et ont partagé leur entière satisfaction à travailler avec Kibe depuis 2012.
- M. Johannot, Directeur de l'administration scolaire intercommunale de Morges et environs, a également fait part de sa pleine satisfaction pour la gestion des transports scolaires, devoirs surveillés et camps (inscriptions et facturation par Abacus). Les données des classes sont importées de LAGAPEO (système cantonal de gestion des données scolaires = pendant vaudois de PRIMEO) dès que les classes de l'année scolaire sont formées.

Pour obtenir un point de comparaison, les villes de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Bulle ont été approchées pour connaître leur fonctionnement. Ces trois communes utilisent le logiciel Syslog pour la gestion des élèves et de prestations telles que les devoirs surveillés ou le sport scolaire facultatif. Il s'avère, d'une part, que ce système n'est pas une solution pour gérer l'accueil extrascolaire et que, d'autre part, la facturation se fait manuellement (pas d'automatisme) car il n'y a pas de compatibilité avec le logiciel comptable. Fribourg utilise Kibe pour l'AES.

Avantages de la solution Kibe:

- Une seule plateforme pour l'administration scolaire et l'AES = données complètes pour chaque élève, réunies dans un même logiciel.
- Compatibilité avec Nest: mise à jour automatique des données du Contrôle des habitants.
- Compatibilité avec Abacus: lien direct avec le Service des finances pour l'émission des factures, puis la gestion de l'encaissement et du contentieux = efficacité en termes de temps et limitation du risque d'erreur (données garanties).
- Efficacité et sécurité: le module Kibe Mobile installé sur les tablettes des collaboratrices de l'AES garantit un accès en ligne à toutes les données utiles pour chaque enfant dont elles ont la responsabilité (besoins particuliers, informations personnelles et médicales, allergies, qui a le droit de venir chercher l'enfant, etc.) – Permet de contrôler les présences et de noter les particularités. Facilite la communication des données particulières pour chaque enfant. Les repas sont comptabilisés directement par les collaboratrices AES (plus besoin de listes papier à transmettre au secrétariat en vue de la facturation) = gain de temps, efficacité.
- Grâce à l'importation des données depuis Primeo, plus de doublon entre la Direction d'établissement et le Service des écoles = gain de temps, efficacité.
- Grâce au module « Portail »: synergies possibles à l'avenir avec d'autres structures d'accueil d'enfants (mamans de jour, tables de midi, sport scolaire facultatif annuel, etc.).

## **Coûts**

Le crédit d'investissement servira à acheter un programme complet (gestion sociale, comptable et administrative):

- Version de base	Fr. 22'500.00
- Kibe mobile pour 14 tablettes collaboratrices AES	Fr. 10'200.00
- Kibe interface Abacus et Nest (Contrôle des habitants et Service des finances)	Fr. 13'800.00
- Kibe portail (inscriptions en ligne)	Fr. 23'500.00
- Kibe-inscriptions (irrégulières, réinscriptions, dépannages)	Fr. 4'800.00
- Import enclassement PRIMEO	Fr. 5'200.00
- Paramétrage de listes complémentaires	Fr. 5'000.00
Total	<u>Fr. 85'000.00</u>

Une demande de subvention sera déposée auprès du SEJ après acceptation du Message. Sur présentation de la facture, l'octroi pourrait se monter à 50% du coût du module de base. En effet, depuis 2016, l'Etat de Fribourg soutient l'acquisition de l'outil informatique CSE-Kibe pour les structures d'accueil extrafamilial dans le cadre de la Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE).

## **Planning prévisionnel**

- Implémentation entre avril et juin 2022
- Première facturation en octobre 2022
- L'année scolaire 2022-2023 sera une année transitoire qui permettra de prendre en main ce nouvel outil tout en gardant l'actuel.
- Résiliation du contrat Ofi-école auprès d'Ofisa au 1<sup>er</sup> janvier ou 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- En janvier 2023, le Portail sera à disposition des parents pour les inscriptions en ligne de l'année 2023-2024.

## **Plan de financement**

*Rubrique comptable 2022.023.0220/5200.00 - qui annule et remplace le crédit d'investissement d'intention sous rubrique 2021.999.0220/5200.00 de 90'000 francs.*

**Coût total estimé à charge de la Commune** Fr. 85'000.00

À la charge du budget des investissements 2022-2023

Financé par un emprunt bancaire.

## **Charges annuelles d'amortissement planifié, dès 2024**

Amortissement (durée d'utilisation : 4 ans) 25% de Fr. 85'000.-- Fr. 21'250.00

## **Charges annuelles d'intérêt**

La charge d'intérêt dépendra du marché et du besoin en trésorerie.

## **Estimation des charges annuelles d'exploitation**

Les frais de maintenance contractuels par CSE IT Solutions SA sont fixés à Fr. 8'500.00

Les frais de support informatique par CSE IT Solutions SA sont estimés à Fr. 4'000.00

## **Conclusion**

**Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement du montant de 85 000 francs destiné à l'achat d'un logiciel de l'accueil extrascolaire et de l'administration scolaire.**

Châtel-St-Denis, février 2022

Le Conseil communal

Annexes:      Projet d'arrêté  
                  Extrait de l'inscription de l'entreprise mandatée au Registre du commerce

- PROJET -

## **LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS**

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo, RSF 140.6);
- l'ordonnance du 14 octobre 2019 sur les finances communales (OFCo, RSF 140.61);
- le Règlement des finances du 31 mars 2021 (RFin);
- le Message n°23 du Conseil communal, du 8 février 2022;
- le Rapport de la Commission financière,

**ARRÊTE**

### **Article premier**

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 85 000 francs destiné à l'achat d'un logiciel de gestion de l'accueil extrascolaire et de l'administration scolaire.

### **Article 2**

Cet achat contribue au maintien de la valeur du patrimoine mobilier, qui est amorti en fonction de sa durée d'utilisation, soit sur 4 ans à 25%, à partir de 2024.

### **Article 3**

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Ainsi adopté par le Conseil général de la Ville de Châtel-St-Denis, le 30 mars 2022.

## **AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS**

La Présidente :

La Secrétaire :

Patricia Genoud

Nathalie Defferrard Crausaz



# Handelsregisteramt des Kantons Bern

CHE-103.415.616	CSE IT Solutions AG	Aarberg	2
-----------------	---------------------	---------	---

Alle Eintragungen

Zeil	Ref	TR-Nr	TR-Datum	SHAB	SHAB-Dat.	Seite / Id	Zeil	Ref	TR-Nr	TR-Datum	SHAB	SHAB-Dat.	Seite / Id
	0	(Auslassung)			(Auslassung)		8	3227	25.11.2004		234	01.12.2004	3 / 2568384
	1	616	16.05.1997	102	02.06.1997	3708	9	3685	08.12.2005		243	14.12.2005	4 / 3147710
	2	828	16.05.2000	103	26.05.2000	3586	10	2314	13.09.2006		181	19.09.2006	4 / 3555186
	3	1690	13.10.2000	207	24.10.2000	7250	11	2147	27.08.2007		168	31.08.2007	4 / 4090494
	4	3148	11.12.2002	244	17.12.2002	5 / 775552	12	13187	20.11.2008		230	26.11.2008	4 / 4749676
	5	3270	12.12.2003	244	18.12.2003	5 / 2036804	13	5831	21.04.2016		80	26.04.2016	2799869
	6	2090	05.08.2004	154	11.08.2004	4 / 2399916	14	8205	08.06.2018		112	13.06.2018	4286521
	7	2554	15.09.2004	183	21.09.2004	3 / 2458588							

Ei	Ae	Lö	Personalangaben	Funktion	Zeichnungsart
1		10m	Simmen, Jean-Baptiste, von Realp, in Worben	Präsident	Kollektivunterschrift zu zweien
1		5	Studach, Jörg, von Altstätten, in Honau	Vizepräsident	Kollektivunterschrift zu zweien
1		2m	Stucki, Danny, von Diemtigen, in Zollikofen	Mitglied	Kollektivunterschrift zu zweien
1		4	Wehrli & Partner Treuhand GmbH, in Luzern	Revisionsstelle	
2		3m	Stucki, Danny, von Diemtigen, in Zuchwil	Mitglied	Kollektivunterschrift zu zweien
3		5m	Stucki, Danny, von Diemtigen, in Zollikofen	Mitglied	Kollektivunterschrift zu zweien
4		7	Balmer-Etienne AG Luzern, in Luzern	Revisionsstelle	
5		10	Stucki, Danny, von Diemtigen, in Zollikofen	Vizepräsident	Kollektivunterschrift zu zweien
5		6	Huggenberger, Stefan, von Neuenegg, in Biel-BE	Mitglied der Geschäftsleitung	Kollektivunterschrift zu zweien
7		9	CONVISA & WEHRLI AG, in Luzern	Revisionsstelle	
8		9	Adam, Erich, von Oberdorf SO, in Oberdorf SO	Mitglied der Geschäftsleitung	Kollektivunterschrift zu zweien
9		12	BDO-Visura, in Solothurn	Revisionsstelle	
10		13m	Simmen, Jean-Baptiste, von Realp, in Worben	Mitglied	Einzelunterschrift
13			Simmen, Jean-Baptiste, von Realp, in Innerberg (Wohlen bei Bern)	Mitglied des Verwaltungsrates	Einzelunterschrift
14			Sidus Treuhand AG (CHE-106.388.482), in Lyss	Revisionsstelle	
14			Meier, Cédric, von Waltenschwil, in Port		Kollektivunterschrift zu zweien
14			Simmen, Valérie, von Realp, in Innerberg (Wohlen bei Bern)		Kollektivunterschrift zu zweien

Bern, 13.06.2018 07:47

Dieser Auszug aus dem kantonalen Handelsregister hat ohne die nebenstehende Originalbeglaubigung keine Gültigkeit. Er enthält alle gegenwärtig für diese Firma gültigen Eintragungen, sowie allfällig seit 16.05.1997 gestrichenen Eintragungen. Auf besonderes Verlangen kann auch ein Auszug erstellt werden, der lediglich alle gegenwärtig gültigen Eintragungen enthält.



*[Handwritten signature]*



# Handelsregisteramt des Kantons Bern

Firmennummer <b>CHE-103.415.616</b>	Rechtsnatur <b>Aktiengesellschaft</b>	Eintragung 22.08.1995	Löschung	Übertrag CH-073.3.005.719-9 von: CH-073.3.005.719-9/a auf:	<b>1</b>
--	--	--------------------------	----------	--	----------



Alle Eintragungen

Ei	Lö	Firma	Ref	Sitz
1	10	Client/Server Engineering-AG	1	Lyss
10		<b>CSE IT Solutions AG</b>	10	Aarberg
10		(CSE IT Solutions SA)(CSE IT Solutions Ltd)		

Ei	Lö	Aktienkapital (CHF)	Liberierung (CHF)	Aktien-Stückelung	Ei	Lö	Domiziladresse
1	11	150'000.00	150'000.00	150-Namenaktien zu CHF 1'000.00	1	4	Hirschen-Markt 8 3250 Lyss
11		100'000.00	100'000.00	100 Namenaktien zu 1'000.00	4	10	Hauptstrasse 13 3250 Lyss
					10		Alte Lysstrasse 2 3270 Aarberg

Ei	Lö	Zweck	Ei	Lö	weitere Adressen
1	10	Erbringung von Dienstleistungen, u.a. Beratung und Realisierung von kundenspezifischen Softwarelösungen, im Client/Server-Umfeld, sowie der sich daraus direkt oder indirekt ergebenden Geschäftstätigkeiten; kann im In- und Ausland Zweigniederlassungen und Tochtergesellschaften errichten und sich an anderen Unternehmungen beteiligen; ist berechtigt im In- und Ausland Grundeigentum zu erwerben, zu belasten, zu veräussern und zu verwalten.			
10	12	Erbringung von Dienstleistungen, u.a. Beratung und Realisierung von Softwarelösungen, sowie der sich daraus direkt oder indirekt ergebenden Geschäftstätigkeiten. Die Gesellschaft kann sich an anderen Unternehmungen beteiligen und ist berechtigt, im In- und Ausland Grundeigentum zu erwerben, zu belasten, zu veräussern und zu verwalten.			
12		Der Zweck der Gesellschaft besteht in der Erbringung von Dienstleistungen, u.a. Beratung und Realisierung von Softwarelösungen sowie der sich daraus direkt oder indirekt ergebenden Geschäftstätigkeiten. Die Gesellschaft kann im In- und Ausland Zweigniederlassungen und Tochtergesellschaften errichten und sich an anderen Unternehmungen beteiligen. Die Gesellschaft ist berechtigt, im In- und Ausland Grundeigentum zu erwerben, zu belasten, zu veräussern und zu verwalten. Die Gesellschaft kann im Übrigen alle Geschäfte tätigen, die geeignet sind, die Entwicklung des Unternehmens und die Erreichung des Gesellschaftszweckes zu fördern.			

Ei	Lö	Bemerkungen	Ref	Statutendatum
1	10	Mitteilungen an die Aktionäre: eingeschriebene Briefe.	1	16.08.1995
1		Die Übertragbarkeit der Namenaktien ist nach Massgabe der Statuten beschränkt.	10	25.08.2006
10		Mitteilungen an die Aktionäre: schriftlich, per Fax oder anderer Kommunikationsmethoden.	11	25.08.2006
11		Bei der Kapitalherabsetzung vom 25.08.2006 werden 50 Namenaktien zu CHF 1'000.-- zurückbezahlt und die entsprechenden Aktien vernichtet; die Beachtung der gesetzlichen Vorschriften wird mit öffentlicher Urkunde vom 15.08.2007 gemäss Art. 734 OR festgestellt.	12	17.11.2008
12	14	Gemäss Erklärung des Verwaltungsrates vom 17.11.2008 untersteht die Gesellschaft keiner ordentlichen Revision und verzichtet auf eine eingeschränkte Revision.		

Ei	Lö	Besondere Tatbestände	Ref	Publikationsorgan
			1	SHAB